

L'article 89 A du code général des impôts précise que les déclarations mentionnées aux articles 87, 87-0-A, 88, 240 et 241 du même code sont transmises par le déclarant à l'administration fiscale selon un procédé informatique. Depuis janvier 2023, l'accès aux services « Tiers déclarants » se fait depuis votre Espace professionnel sécurisé sur <a href="https://impots.gouv.fr">impots.gouv.fr</a> . Si vous déposez un fichier (procédure EDI), il doit être compressé et chiffré.	Identification de l'Établissement Déclarant		Nom ou raison sociale	
	SAS MP			
	Prénom et complément de nom			
	Complément d'adresse			
	N°	BT/Q	Type et nom de la voie	
	3		GRANDE RUE	
Code Postal		Commune, CEDEX		
21630		POMMARD		
Date de clôture de l'exercice (JJ/MM) (sociétés soumises à l'IS)	Code Commune	N° SIRET	Code APE	
		93157919700019	7010Z	
Établissement déposant la déclaration de résultats			Réservé à l'administration	
Nom ou raison sociale			Date de dépôt (JJ/MM/AAAA):	
SAS MP				
N°	Voie			
3	GRANDE RUE			
Code postal	Commune			
21630	POMMARD			
N° SIRET	93157919700019			
Totaux généraux des sommes versées (1)	4 - Montant	5 - Montant	6 - Avantages en nature	7 - Indemnités
	4323	0	0	0
				9 - Retenue à la source (domicile hors de France)
				0
(1) Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires				
Personne à contacter dans l'entreprise		NOM	PARENT	PRENOM
				MATHIAS
Tél.	0380226185	Courriel	parentmathias@yahoo.fr	
<b>REMARQUES</b>				
N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-DECLA-30-70-20, § 140]) En cas de déclaration néante, n'effectuez pas de dépôt en ligne.				
Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité du bénéficiaire (salarié ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquez l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Zone 1 : Identification des bénéficiaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la ligne <b>NP</b> est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques ;</li> <li>– la ligne <b>RS</b> est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).</li> </ul> </li> <li>• <b>Zone 2 : Adresse complète :</b> y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, portez après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajoutez en clair le nom du pays.</li> <li>• <b>Zone 3 : Profession et N° SIRET :</b> la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.</li> <li>• <b>Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer :</b> s'entend après déduction de la retenue à la source (appliquée aux bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.</li> <li>• <b>Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues :</b> en préciser la nature dans la case Nat sous la forme <b>H</b> : honoraires et vacations, <b>C</b> : commissions, <b>CO</b> : courtages, <b>R</b> : ristournes, <b>JP</b> : jetons de présence, <b>DA</b> : droits d'auteur, <b>DI</b> : droits d'inventeur, <b>AR</b> : autres rémunérations.</li> <li>• <b>Zone 6 : Avantages en nature :</b> case <b>V</b> : valeur de l'avantage. Case <b>N</b> : lettre <b>N</b> (nourriture), <b>L</b> (logement), <b>V</b> (voiture), <b>T</b> (outils issus de NTIC), <b>A</b> (autres avantages).</li> <li>• <b>Zone 7 : Indemnités et remboursements :</b> case <b>I</b> : montant, case <b>M</b> : lettre <b>F</b> (allocation forfaitaire), <b>R</b> (remboursement sur justification), <b>P</b> (prise en charge directe par l'employeur).</li> <li>• <b>Zone 8 : TVA nette sur droits d'auteur :</b> pour les auteurs soumis au régime de la retenue de TVA, les parties versantes doivent indiquer le montant de la TVA nette versée au Trésor pour le compte de l'auteur.</li> <li>• <b>Zone 9 : Retenue à la source :</b> case <b>M</b> : montant de la retenue, case <b>M</b> : lettre <b>R</b> si taux réduit, lettre <b>D</b> si dispense de retenue en vertu des conventions internationales.</li> </ul>				
À	POMMARD	le	11/04/2025	
Signature :				
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations communiquées par les tiers déclarants. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la direction départementale des finances publiques ou de la direction régionale des finances publiques (DDFIP ou DRFIP).				

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE								
NP - Nom						Prénoms		
RS - Raison Sociale		SARL ANDRE ET ASSOCIES						
2 – ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE AU 1er JANVIER 2025								
Complément d'adresse (bât, étage)			RUE BUFFON					
N°	18		Voie	AVENUE CHARLES DE GAULLE				
Code postal	21200		Commune	BEAUNE		Bureau distributeur	BEAUNE	
3 - Profession	EXPERT COMPTABLE			N° SIRET	78841174200075			
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)								
Nat	4 - Montant	Nat	5 - Montant	6 - Avantages en nature	7 – Indemnités et remboursements	8 – TVA nette sur droits d'auteur	9 – Retenue à la source (domicile hors de France)	
H	4323			V	I		M	
				N	M		O	

ROBERT-BETHUNE CORINNE

UID : 20110590062222

version 0.0.54



## Déposer une déclaration



Votre fichier : 'FDAS\_2024\_93157919700019\_000\_20250411095443' a bien été reçu par l'administration fiscale

## Accusé de dépôt

### Déclaration:

DÉCLARATION DES HONORAIRES

### Horodatage:

Le 11/04/2025 à 09h56m04s

### Référence DGFIP

FDAS\_2024\_93157919700019\_000\_20250411095443

### SIRET du déclarant

93157919700019

Votre formulaire a bien été reçu par l'administration fiscale. L'accusé de dépôt vous sera communiqué ultérieurement par courriel.

L'accusé de dépôt n'emporte pas prise de position par l'administration quant à la validité des informations déclarées.

ATTENTION: Si vous souhaitez conserver un exemplaire de votre déclaration au format PDF, vous devez impérativement cliquer sur "Télécharger et visualiser votre déclaration" et l'enregistrer.

[Télécharger et visualiser votre déclaration \(generatePdf?displayPdf=true\)](#)

Pour visualiser le fichier PDF vous devez utiliser un lecteur PDF et être connecté à internet.

A l'invite du système nous vous conseillons de sélectionner l'option "enregistrer" avant toute ouverture dans votre lecteur PDF.

[Terminer et retour à l'accueil \(/teletd/accueil.ex\)](#)

